Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20261104-2026_061-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le trois novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GRAND Frédéric, maire
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Présents : M. LE GRAND Frédéric, M. GOLLANDEAU Didier, Mme DERRIEN Audrey, M. LAMBERT Richard, Mme GEFFRELOT Anne, M. GANCHE Alexis, Mme FLAUX Bénédicte, Mme BERTOT Ségolène, M. DERRIEN Kyllian, Mme CRUBLET Stéphanie, Mme GEST Céline, M. DELAUNAY Xavier
Absents excusés ayant donné procuration :M. BERTOT Mathieu a donné procuration à Mme BERTOT Ségolène ; Mme MUNIER Delphine a donné procuration à Mme DERRIEN Audrey ; Mme BEREST Audrey a donné procuration à M. DELAUNAY Xavier
Secrétaire de Séance : M. GANCHE Alexis
Date de convocation : 28 octobre 2026

****

Délibération n° 2026-061– Remboursement d'une dépense d'intérêt communal préfinancée par des élues

M. le maire informe le conseil municipal que 2 élues ont avancé des achats destinés à la commune :

Mme Geffrelot Anne a avancé les achats suivants :

- Bureau Vallée : fournitures de bureau : 48.37 € TTC
- Super u : diverses fournitures alimentaires et plats : 137.68 € TTC

Mme Bertot Ségolène a avancé les achats suivants :

- Maison.fr : arbres fruitiers : 405.19 € TTC

Il convient d'établir les remboursements, sur présentation des factures.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Mmes Geffrelot et Bertot ne participent pas au vote)
décide de rembourser à Mme Geffrelot Anne la somme de 186.05 € TTC
décide de rembourser à Mme Bertot Ségolène la somme de 405.19 € TTC
charge le maire d'établir les mandats correspondants

Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 04 novembre 2026

Le secrétaire de séance,
M. Alexis GANCHE

Le Maire,
Frédéric LE GRAND

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du Affiché le